**Contrats doctoraux 2019-2020**

**Contrats doctoraux de l’université Paris Nanterre**

Chaque année l’École Doctorale «Economie, Organisation, société (396) attribue un certain nombre de contrats doctoraux. Ces contrats permettent un financement de la thèse pendant trois ans. ils peuvent éventuellement s'assortir d’une charge d'enseignement rémunérée. La procédure d'attribution a lieu en juin. Elle prévoit notamment l'audition des candidat-e-s pré-sélectionné-es devant le conseil de l'école doctorale, réuni en formation restreinte de jury.

**Les candidatures portent sur un projet d’inscription en thèse en 2019-2020**. Toutefois, les personnes inscrites en doctorat en 2018-2019 peuvent postuler sous réserve que leur inscription en thèse soit **postérieure au 1er septembre 2018**.

Toute inscription en thèse a pour requis préalable l’obtention d’un diplôme de Master 2 ou équivalent. Les personnes inscrites en Master 2 en 2017-2018, dont les résultats n’ont pas encore fait l’objet d’une délibération par le jury compétent à la date fixée pour le dépôt du dossier, peuvent candidater en joignant à leur dossier le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire de M2 concernant l’état d’avancement de ce projet ainsi que la date de soutenance prévue*.*

Pour 2019-2020, l’École Doctorale 396 attribuera 6 contrats. Les candidat-e-s peuvent, en parallèle, postuler à un contrat doctoral de l’université Paris Lumières.

**Pour postuler à un contrat doctoral de l’université Paris Nanterre – ED 396**

Les candidat-e-s sont présélectionné-e-s par les unités de recherche rattachées à l’ED 396 après soumission d’un projet de recherche au directeur ou de la directrice de thèse pressenti-e**. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer une candidature prennent contact avec un directeur ou une directrice de thèse de leur choix**.

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants : qualité scientifique, originalité, faisabilité.

Les candidat-e-s retenu-e-s seront auditionné-e-s les **11 et 12 juin 2018** par un jury composé de membres représentant les unités de recherche rattachées à l'ED.

Chaque candidat-e exposera son projet de thèse et ses motivations pendant un maximum de 10 minutes qui seront suivies par 5 minutes de discussion avec le jury.

**Contrats doctoraux de l’université Paris Lumière**

L’Université Paris Lumières (UPL) attribue, pour sa quatrième année, 8 contrats doctoraux. Les candidatures doivent répondre aux mêmes exigences que pour les contrats attribués par l’université Paris Nanterre.

**Pour postuler à un contrat de l’université Paris Lumières (ComUE)**

Les candidat.e.s sont présélectionné.es, suivant les modalités précédentes par les unités de recherche qui sont rattachées à l’ED.

Le projet de thèse doit satisfaire aux critères suivants :

1 - qualité scientifique,

2 - originalité,

3 - faisabilité,

4 - transversalité (interdisciplinarité, collaborations internationales, [coopérations dans le cadre de la ComUE, membres et associés)](http://www.u-plum.fr/nos-membres)

5- inscription dans les axes de recherche de la ComUE :

* Sociétés de demain : durabilité, innovation sociale, émancipation humaine
* Droits : justice et injustice
* Création d’hier à demain : arts, patrimoine, humanités.

Les candidat.e.s retenu-es seront auditionné-es le **(date)** par un jury composé de membres représentant le collège doctoral de la ComUE.

Les modalités de candidature à un contrat doctoral de l’université Paris Lumières peuvent être consultées sous le lien suivant : <http://www.u-plum.fr/appels-a-projet-de-upl>

**Dossier de candidature**

Le dossier de candidature est commun aux deux procédures. Il comprend les pièces suivantes (tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité).

* La fiche d’inscription complétée ;
* Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum) ;
* Un projet de thèse (4 pages maximum, police Times 12, bibliographie sommaire incluse. Par souci d’équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier).

Le dossier doit être transmis, après signature de la directrice ou du directeur de thèse préssenti-e et de la directrice ou du directeur du laboratoire, par les unités de recherche, sous format électronique uniquement (pdf) à Isabelle Tripet (itripet@parisnanterre.fr) et Christine Marin (cmarin@parisnanterre.fr) au plus tard le 29 mai 2019 à minuit.

Le dossier de candidature est disponible ici.